



ARCHIDIOCESE DE PARAKOU
Caritas-BDDB

Dossier de projet

**CENTRE NOTRE DAME DU REFUGE DE
KOMIGUEA
"ACCUEIL, PRISE EN CHARGE, ÉDUCATION ET
RÉINSERTION DES
ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE "**

Décembre 2009

Fiche synoptique

Titre du Programme

« Accueil, prise en charge, éducation et réinsertion des enfants en situation difficile »

Durée du Programme

Variable suivant l'option choisie pour appuyer (voir diverses rubriques en fin du document).

Demandeur du Programme

Caritas-BDBD / Archidiocèse de Parakou

BP : 226 Parakou, République du Bénin

Tél. : (+229) 23 10 14 53 / 23 11 12 18

Fax : (+229) 23 61 11 17

Répondant juridique du Programme

Archidiocèse de Parakou BP : 75 Parakou, République du Bénin ; Tél. (+229) 23 61 02 54

Le Répondant Juridique est représenté par les personnes suivantes :

- Archevêque de Parakou : Mgr AGBATCHI Fidèle
- Son Vicaire général : Abbé GORAGUI Léonard

Direction du Programme

Le Père Bernard de Clairvaux TOHA, Coordinateur de la Caritas-BDBD (Bureau Diocésain du Borgou pour le Développement), assure la direction générale du programme.

L'Archidiocèse est l'institution qui a mis cette direction en place.

But du Programme

Améliorer les conditions de vie des enfants en situations difficiles accueillis au Centre Notre Dame du Refuge de Komiguéa.

Groupe cible

La population pauvre du Département du Borgou, Bénin où les enfants vivent dans une situation de précarité favorisant leur vulnérabilité.

Budget

Budget Global : **43 026 100 FCFA, soit 65 593€**

Subvention sollicitée de Kindermissionwerk : suivant la rubrique qu'il aura choisie

I- BREF RAPPEL HISTORIQUE

En 1988, le Projet de prise en charge des enfants en situation difficile (ESD) a été mis sur pied dans l'Archidiocèse de Parakou, sur l'initiative privé d'un couple laïc. Pour se faire, un centre a été créé : le Centre Notre Dame de Refuge (CNDR), Somon BIRU de Komiguéa, dont le but principal poursuivi était l'accueil, la protection, l'encadrement et la prise en charge des enfants en situation difficile.

Après plusieurs années d'existence de ce centre dont on ne peut plus démontrer la pertinence, quelques difficultés ont surgit et nous ont conduit à une fermeture stratégique temporaire en juillet 2008. Le Centre Notre Dame du Refuge a rouvert ses portes en mars 2009 et a été pour ce faire intégré pleinement aux différents projets de la Caritas-BDBD. Cette pleine intégration garanti désormais un cadre fiable à la gestion financière et permet au Centre Notre Dame du Refuge de bénéficier, grâce à l'expertise et l'expérience de la Caritas-BDBD, d'un appui technique indispensable à son fonctionnement.

L'expérience des années passées ainsi que celles de ces 10 premiers mois de la relance des activités du Centre Notre Dame du Refuge, montrent que ce centre se doit d'exister. A l'étape actuelle des choses, les besoins réels du CNDR restent nombreux. Il faut souligner que les centres tels que le CNDR sont quasi inexistantes au Nord du Bénin et pourtant les enfants en situation difficile sont nombreux du fait entre autre des conditions de vie difficiles au Nord et de la proximité des différents pays frontaliers qui sont d'autant de faux espoirs d'une vie meilleure. Ces deux éléments ont pour conséquences le travail précoce des enfants et leur déscolarisation, ainsi que le risque du trafic inter frontalier de ces mêmes enfants et donc de leur exploitation sous toutes les formes possibles.

Nous espérons qu'un jour le CNDR soit reconnu pour la qualité de son travail comme une référence dans le Nord Bénin en matière d'accueil et d'accompagnement socio-éducatif des enfants en situation difficile.

I- LES ENFANTS ACCUEILLIS

Par enfant en situation difficile, est entendu tout enfant dont les conditions de vie ne répondent pas aux normes internationales (notamment la déclaration de droits de l'enfants) On peut donc identifier plus précisément les enfants de la rue, les enfants fugueurs victimes de maltraitance de toutes sortes (abus, négligence, exploitation) soit de la part de leurs parents, soit de la part de leurs tuteurs ; les enfants victimes d'abandon, les enfants à risque d'infanticide, ceux victimes de trafic ou de la traite, les cas sociaux et prochainement les enfants en conflit avec la loi.

En conformité avec ses statuts, le Centre Notre Dame du Refuge se propose d'accueillir, de protéger, pour une durée de quelques mois à trois ans au maximum une quinzaine de garçons âgés de 6 à 15 ans. Pendant leur séjour, les enfants bénéficient d'un hébergement et d'un accompagnement socio éducatif dans un cadre chaleureux et chrétien.

II- L'EQUIPE AU SERVICE DES ENFANTS

Pour assurer les missions que le CNDR s'est fixé, une équipe d'encadreurs est en place depuis le début de la période de relance du CNDR. Elle se compose comme suit :

* **Un directeur** dont le rôle est de superviser et veiller au bon fonctionnement de la vie du centre. Il est secondé par un adjoint (régisseur-économiste) lui ayant obligation de résultats et compte-rendu.

* **Un régisseur-économiste**, c'est l'adjoint du directeur. Son dynamisme est requis pour le succès de « *l'entreprise* ». Comme le directeur, il est un bénévole à qui le programme octroie une indemnité d'encouragement raisonnable.

* **Une assistante sociale** ayant pour rôle de veiller au quotidien et à l'éducation des enfants. La personne occupant actuellement ce poste est une bénévole, expatriée française qui a été intégrée à l'équipe pour une durée de deux (02) ans au CNDR. Comme au directeur et au régisseur-économiste, il lui est octroyée une indemnité d'encouragement raisonnable (argent de poche) pour ses besoins personnels. Dans le temps, Il est projeté qu'elle soit secondée par un(e) assistant(e) social(e) béninois(e) à qui elle passera la main pour prendre la relève lorsqu'elle serait partie à la fin de son mandat.

* **Une "maman-cuisinière"** travaillant sous l'orientation et la supervision du régisseur-économiste à qui elle rend compte. Elle est directement responsable des activités d'alimentation, de nutrition, et d'organisation de la cuisine en général selon les horaires (du matin, de l'après-midi et du soir) convenues de commun accord avec le reste de l'équipe d'encadrement.

* **Un fermier** travaillant aussi sous l'orientation et la supervision du régisseur-économiste à qui il rend compte. Contrairement au contenu du poste de l'ouvrier agricole de jadis, son rôle n'est plus seulement l'agriculture, mais un peu de tout ; y compris l'élevage, l'entretien de la maison et autres tâches spécifiques que peuvent lui désigner ses supérieurs hiérarchiques.

IV-LE TRAVAIL SOCIO EDUCATIF

Cette activité est effectuée en grande partie par l'assistante sociale mais elle est soutenue dans ses tâches notamment éducatives envers les enfants par tous les autres membres du personnel qui sont en contacts étroits avec les enfants accueillis. Il s'agit là de donner aux enfants une éducation partagées telles qu'elle peut l'être dans une famille.

Le travail socio-éducatif est divisé en deux :

Un travail avec les enfants, qui vise à leur redonner un cadre de vie de serein, des limites, à suivre la scolarisation ou la re-scolarisation et éventuellement orienter vers un secteur d'activité manuel pour un apprentissage. Il s'agit aussi d'apprendre aux enfants la vie en collectivité et les règles élémentaires à une vie sociale.

Un travail avec les parents : ce travail n'est pas moins important, il s'agit en effet, de faire prendre conscience à la famille (quand elle existe encore) de son rôle parental et éducatif et de rassurer les parents quant à leur capacité à prendre en charge leur(s) enfant(s). Mais il s'agit aussi et surtout de travailler avec eux pour trouver des solutions qui permettront à plus ou moins brèves échéances de régulariser la situation familiale et ainsi de voir l'enfant rentrer au domicile parental dans les meilleures conditions de vie possible.

Nous pouvons aussi être amenés à rechercher des familles d'accueil pour certains enfants pour qui la famille n'est plus présente ou trop défaillante pour envisager un retour de l'enfant parmi elle.

Le travail social est un travail de longue haleine, néanmoins nous commençons à en voir les effets. Par exemple, des solutions pour deux des enfants que nous avons accueillis ont été trouvés: retour en famille pour l'un et séjour en famille d'accès peu équilibré instauré.

V- LES ACTIVITES AGRICOLES

Dans le cadre d'une auto-prise en charge progressive du centre (long terme) et aussi en vue d'améliorer la qualité et l'équilibre protéinique de l'alimentation des enfants (court terme) un élevage caprin avait été initié avec l'appui de l'association Anabibou. Le CA/CNDR encourage fortement de telles initiatives. Par ailleurs, une partie des champs ont été cultivés.

- L'élevage : en mars, à la réouverture du centre nous avons récupéré onze des chèvres du CNDR. Après dix mois de fonctionnement le nombre est passé à vingt. Le fermier a fait le projet de mettre ne vente plusieurs jeunes boucs (castrés et non castrés) pour d'une part éviter la consanguinité et d'autre pour amener des ressources au centre.

D'autres vont être consommés par les enfants notamment au moment des fêtes de fin d'année.

Par ailleurs vingt sept poules et poulets ont été achetés pour faire de la viande que les enfants ont pu manger régulièrement. Les animaux se sont néanmoins reproduit ce qui nous permet d'en avoir encore à ce jour un nombre conséquent (environ une quarantaine).

- **Les champs et le jardin** : le fermier a défriché, labouré, semé, désherbé un champ d'un hectare, à la main. Nous avons semé un tiers en haricot et les deux autres tiers en maïs. Deux autres hectares sont cultivables mais cela n'a pas pu être fait cette année faute de moyens humains et financiers.

Les récoltes sont en cours, il semble qu'elles ne soient pas mauvaises et qu'elles pourront subvenir à nos besoins pendant plusieurs mois de l'année 2010. Nous souhaiterions, pour l'année prochaine augmenter les surfaces cultivées mais aussi diversifier les cultures.

Le fermier envisage si les moyens financiers le permettent de planter en plus du sésame, du soja, des ignames et de l'arachide. Pour cela, il est indispensable de penser à court terme à une mécanisation d'une partie du travail.

Quant au jardin, il a cultivé environ 200 m². Nous avons produit des piments, des tomates, des gombos et des feuilles légumes. Depuis l'ouverture nous n'avons jamais acheté à l'extérieur les feuilles pour les sauces, depuis le mois de juin nous n'avons plus acheté ni piments ni gombos et nous avons diminué de façon très importante nos dépenses extérieures pour les tomates fraîches.

Nous avons par ailleurs pu faire quelques réserves en séchant piments et gombo et vendre le surplus de production à des habitants du village et des camps peulhs alentours.

- **Le verger et la teckeraie** : notre verger s'étend sur environ 5 hectares repartis entre les manguiers (2 ha), les anacardiens (noix de cajou sur 1,5 ha) et les tecks (1,5 ha).

Ces plantations demandent beaucoup d'entretien et de travail (fauchage à la saison sèche, récolte, comptage avant les ventes,...) mais ont assuré au centre des sources de revenus. En effet, le fermier s'est beaucoup activé pour trouver des acheteurs pour nos fruits et nos tecks.

Les enfants en profitent aussi beaucoup puisque nous consommons en quantité importantes les mangues et les pommes d'anacardier. Cela permet aux enfants d'avoir un complément nutritionnel non négligeable.

V- LES PROJETS

Le centre Notre dame du refuge souhaite se développer pour permettre une meilleure efficacité et une amélioration notable des conditions de vie des enfants accueillis et du personnel résident du centre.

1- Mécanisation du secteur agricole

En effet, l'efficacité et la pérennité de notre travail passe entre autre par la nécessité de tendre vers l'autosuffisance. Il est néanmoins réaliste d'envisager cette autosuffisance dans un premier temps pour la part alimentaire, c'est-à-dire que les productions agricoles du centre doivent à terme non seulement nourrir les enfants mais aussi, en revendant le surplus de production, permettre d'acheter les denrées que nous ne produisons pas.

Pour ce faire, il est indispensable de mécaniser l'activité agricole. En effet, près de 3,5 hectares sont cultivables. L'entretien (défrichage, dessouchage, sarclage,...) et la culture (labour, ensemencement, engraisage, arrosage ...) de cette superficie ne peut être fait efficacement à la main par le seul fermier présent au centre.

Par ailleurs, le verger, par manque de matériel n'est entretenu tel qu'il devrait l'être pour assurer une production stable voir croissante. En effet, les différents arbres (manguiers et anacardiés) ne sont taillés qu'épisodiquement et au coupe-coupe, ce qui est très peu efficace. Une coupe annuelle et sérieuse est indispensable.

C'est dans ce contexte que le CNDR cherche des partenaires pour le soutenir dans l'acquisition des matériels agricoles suivants :

Tracteur avec charrue : Avec l'apport d'un tracteur équipé, il sera alors possible de cultiver 3 hectares. Cela permettra d'une part au CNDR d'être autonome en ce qui concerne les céréales de base mais aussi d'établir des relations intéressantes avec le village tout en générant des revenus pour le centre en louant le tracteur aux paysans du village.

Coût estimé : 15 000 000 F CFA soit environ 23 000 €

Motoculteur : La surface actuelle du jardin est très peu importante. Cette surface, avec l'aide d'un motoculteur pourrait être augmentée de façon notable et ainsi accroître la production maraîchère traditionnelle (tomates, piments, gombos, sésame,...) et d'envisager la culture d'autres légumes très coûteux à l'achat tels que la laitue, carottes, choux, haricots verts.... L'alimentation des enfants en sera alors d'autant plus diversifiée et équilibrée.

Coût estimé : 2 000 100 F CFA soit environ 3200 €

Motopompe : l'arrosage en saison sèche se fait à la main et oblige les enfants et le personnel à charger des bassines sur la tête. La plupart du temps les cultures et notamment le jardin, sont interrompues à cette période. Cette situation est dommageable pour les enfants qui ne consomment plus ou peu de légumes frais en saison sèche.

Une motopompe permettrait un arrosage efficace du jardin et donc d'avoir une production plus longue sur l'année avec la possibilité de consommer très régulièrement des légumes et de vendre le surplus à des prix très intéressants pour le CNDR (et donc de permettre l'autofinancement du carburant) du fait de la rareté de ces produits en saison sèche.

Coût estimé : 600 000 F CFA soit environ 920 €

Débroussailleuse et tondeuse: une débroussailleuse serait très utile pour remettre certaines parcelles en état d'être cultivées et utilisées par les enfants comme terrain de jeux.

Par ailleurs à la saison des pluies, les herbes poussent très vite et abondamment, nécessitant un sarclage quotidien. Ce travail peu gratifiant et très fatiguant est fait, là encore par le personnel avec les enfants. Une tondeuse permettrait de laisser l'herbe pousser, de ne sarcler que des chemins pour accéder aux différents bâtiments et de tondre les autres parties quand cela sera nécessaire. Les enfants seront alors épargnés d'un travail laborieux et le centre s'en trouverait embelli.

Coût estimé : 196 500 F CFA soit env. 300 €

Tronçonneuse : une tronçonneuse permettrait d'effectuer le travail de taille des arbres plus facilement sans abimer les arbres, accroître la production de fruits et utiliser le bois coupé pour la cuisine.

Coût estimé : 196 500 F CFA soit env. 300 €

2- Amélioration des conditions de vie et de travail

Le CNDR a pour objectif principal d'accueillir les enfants en situation difficile dans de bonnes conditions pour leur permettre de se remettre des traumatismes vécus et envisager leur réinsertion en famille sereinement. Il nous semble pour ce faire indispensable d'améliorer un certain nombre de choses au CNDR dont les plus urgentes sont listées et explicitées ci-dessous.

Construction d'un château avec installation plomberie et améliorations des installations sanitaires:

Actuellement tout le transport de l'eau se fait sur la tête du personnel et des enfants, après avoir pompé l'eau au pied. Pour améliorer cette situation, L'association ANABIBOU un des partenaires du CNDR avait financé la fabrication d'un pousse-pousse pour le transport de l'eau. Ce pousse-pousse a été récemment remis en état par cette même association mais ce travail, compte tenu de la quantité d'eau à puiser quotidiennement (douche, cuisine, eau à boire et jardin), reste difficile et chronophage car les quantités d'eau à puiser sont importantes

La construction d'un château d'eau permettrait de régler définitivement ce problème et d'améliorer considérablement les conditions de vie des enfants. L'eau stockée dans le château serait acheminée par une installation de plomberie vers différents points (douche, cuisine, réfectoire, ...) du CNDR.

L'équipement sanitaire du centre se compose actuellement de 3 latrines en mauvais état et d'un bâtiment de douches non équipées. Il semble indispensable, pour des questions d'hygiène de réaménager les douches avec l'équipement habituel (douche colonne, lavabo,...) et de créer des WC (cuvette+chasse d'eau) avec fosse septique. Cet aménagement sera d'autant plus facile à réaliser que la construction du château d'eau sera possible.

Coût estimé : 4 610 000 F CFA (maçonnerie, plomberie, matériel et main d'œuvre

Electrification par panneaux solaires : depuis peu la totalité du centre (excepté la porcherie et le domicile de l'agent agricole) possède une installation électrique. Le centre a en sa possession un groupe électrogène qui alimente cette installation. Le budget actuel du CNDR ne permet pas d'éclairer le centre plus d'une heure par jour, ce qui n'est pas suffisant pour faire toutes les activités souhaitées avec la lumière (étude, repas, cuisine, veillée, ...). Nous nous éclairons donc le reste de la soirée avec des lampes à pétrole. Des panneaux solaires permettraient d'une part de consommer une énergie gratuite et propre en terme de pollution atmosphérique. Nous pourrions donc utiliser l'électricité plus longtemps chaque jour mais aussi d'envisager alors l'achat de matériel électroménager tels que réfrigérateur, congélateur et ainsi conserver nos aliments frais (actuellement nous sommes obligés de nous rendre quotidiennement à Parakou pour acheter les produits frais). Le travail administratif à faire quotidiennement au CNDR s'en trouvera aussi amélioré puisque possible dans le centre même

Coût estimé : EN ATTENTE DE LA REPONSE D'ELECTRICIEN SANS FRONTIERE (pour le centre env. 15 m² x 656000 FCFA + installation) Environ 20 000 000 F CFA

Aménagement de la cuisine : Actuellement la cuisine est composée d'une cuisine extérieure, à savoir une "paillote tôle" abritant deux tables métallique servant de plan de travail et deux foyers traditionnels (utilisant le bois comme combustible) en terre. Il y a par ailleurs une cuisine intérieure en cas de forte pluie mais qui est très peu fonctionnelle donc rarement utilisée. Elle se compose là encore de deux foyers traditionnels inutilisables du fait de la fumée que produit le bois lors de la cuisson. Cette pièce sert donc le plus souvent de lieux de stockage. Un aménagement de cette pièce avec un plan de travail, des étagères, placards, rangements, évier (la vaisselle se fait actuellement dans des bassines posées au sol), Ces aménagements permettront à la "maman cuisinière" de travailler dans de meilleures conditions.

Coût estimé : menuiserie 169 000 FCFA

Maçonnerie 254 000 FCFA

Total : 423 000 F CFA

Tableau récapitulatif des coûts estimés

LES BESOINS	Coût estimé en FCFA
Mécanisation du secteur agricole	
Tracteur	15 000 000
Motoculteur	2 000 100
Motopompe	600 000
Débroussailleuse + tondeuse	196 500
Tronçonneuse	196 500
Amélioration des conditions de vie et de travail	
Château d'eau + sanitaires	4 610 000
Panneaux solaires	20 000 000
Aménagement cuisine	423 000
TOTAL	43 026 100